



Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie
(RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Identification du membre de l'Assemblée nationale	
Nom :	Benoit Charette
Circonscription :	Deux-Montagnes

Déclaration au commissaire	
Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité, d'une valeur de plus de 200 \$, décrit ci-dessous :	

Date de réception :	31 mars 2022
Nom du donateur :	Fondation Hôpital Saint-Eustache
Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité :	Billets pour un souper gastronomique ayant lieu le 27 mai 2022
Circonstances de la réception :	À titre de député de Deux-Montagnes

Date de la déclaration	10 mai 2022
-------------------------------	-------------